



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE**

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa * ادیس ابابا *

CM/1017 (XXXIV)

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
ADDIS ABEBA, 6 - 15 FEVRIER 1980

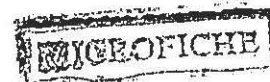
DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'EXERCICE 1980/81.

Présentée par

LE CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE



CM1017



DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'EXERCICE 1980/81.

Présentée par

LE CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

Au moment où nous rédigeons, seule la moitié de la subvention qui nous a été allouée au titre de l'exercice écoulé nous a été versée. C'est pourquoi, en guise de justifications, nous nous bornerons à rappeler les principaux postes d'affectation de ces sommes, avant de formuler l'état de nos besoins pour l'exercice 1980/81.

I.- DEPENSES PREVUES POUR LA SUBVENTION DE L'EXERCICE

1979/80 :

En dernière page de la demande de subvention que nous formulions au titre de l'exercice 1979/80, nous récapitulions nos besoins à un montant de \$ 291.610 US, sur lesquels il ne nous a été octroyé que \$ 110.000 US. Cette somme était destinée à couvrir les frais consécutifs à la réalisation des objectifs suivants :

- formation des cadres
- subvention aux organismes sportifs continentaux
- frais de participation aux événements sportifs continentaux et internationaux
- lutte contre la discrimination raciale en sport

Ce programme est en cours de réalisation. Comme nous le faisons de coutume, les justifications sur pièces des dépenses que nous aurons engagées sur cette subvention seront présentées aux vérificateurs internes de l'O.U.A., lors de leur prochaine session.

II.- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1980/81 :

Dans le cadre de la mise en application de ces programmes, il a été inscrit aux prévisions du prochain exercice :

- des stages de formation de cadres axés sur la préparation des Jeux Olympiques de Moscou, des 4ème Jeux Africains qui se dérouleront à Nairobi en 1982 et des Jeux du Commonwealth.
- des aides, comme en décide chaque année notre Assemblée Générale, en faveur des organismes sportifs continentaux et
- la poursuite de la lutte contre la discrimination raciale en sport.

(1°) - Formation des cadres :

La formation de cadres programmée pour la prochaine saison portera sur 8 stages dont voici les données :

- Nombre de stages par an	8
- Nombre de participants (à raison de 26 stagiaires environ par session)	208
- Nombre d'instructeurs et officiels par stage	4
- Durée des stages et de séjour	22 jours
- Frais de nourriture et d'hébergement par jour :	
- Officiels et instructeurs	\$ 40 US
- Stagiaires	\$ 10 US
- Frais de transport par instructeur et officiel	
(le transport par instructeur étant laissé à la charge des pays d'origine)	\$ 1 500 US.

D'où résultent les coûts suivants :

- Frais de transport (officiels et instructeurs) :		
\$ 1 500 x 4 x 8	48 000	EU
- Frais de nourriture (officiels et instructeurs) :		
\$ 40 x 4 x 22 x 8	28 160	EU
- Stagiaires :		
\$ 10 x 26 x 22 x 8	45 760	EU
- Organisation administrative :		
\$ 1 500 x 8	12 000	EU
Total par an pour la formation des cadres	\$ 133 920	EU

2°) - Aides aux organismes sportifsContinentaux :

A cette somme s'ajoutera le montant des subventions que nous reversons aux organismes sportifs continentaux. Il convient de signaler que ces organismes, Zones et Confédérations Sportives, assurent la décentralisation de l'action du C.S.S.A. au niveau régional, la formation des cadres sportifs, ainsi que la préparation technique des équipes aux différents évènements sportifs tels les éliminatoires, les Jeux Africains et les Jeux Olympiques. Pour l'exercice concerné, l'Assemblée Générale a fixé le taux de ces subventions comme suit :

- subvention aux Zones de Développement sportif	\$ 64 000	EU
- subvention aux Confédérations sportives africaines		
et à l'Union des Journalistes sportifs africains ...	\$ 60 100	EU
Total par an	\$124 100	EU

3°) - Lutte contre la discriminationraciale en sport :

Comme nous l'avons toujours dit, nos adversaires, les racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie intensifient et développent leur propagande mensongère visant la reconquête des places qu'ils ont perdues dans les instances sportives internationales. Nous devons rester vigilants et disposer des moyens nécessaires à la contre-propagande qu'exigent de telles

En d'autres termes, il importe que soit assurée notre présence aux congrès des organisations sportives internationales où il sera question de la réadmission de l'Afrique du Sud dans les fédérations internationales d'où elle a déjà été frappée d'exclusion.

Pour cette rubrique, nous sollicitons donc la somme de 60.000 \$EU.

Le montant de la subvention que nous sollicitons au titre de l'exercice concerné se chiffre ainsi à

\$ EU 133 920 + 124 100 + 60 000 = 318 020.

Nous sommes persuadés que nous pouvons, une fois de plus, compter sur la bonne compréhension du Conseil des Ministres de l'OUA et sur la sollicitude à l'égard de nos problèmes. Qu'il nous soit permis toutefois d'attirer l'attention des membres de cette instance sur le fait que le montant des subventions qui nous ont été accordées jusqu'à présent a toujours été en deçà des besoins exprimés.

Aussi, est-ce pour donner les meilleures chances de réussite à nos programmes que nous appelons instamment le Conseil à prendre en considération le montant sollicité pour l'exercice 1980/1981.

Yaoundé, décembre 1979



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1980-02-15

Supreme Council for Sport in Africa - Application for Subvention for 1980/81 Financial Year

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/10058>

Downloaded from African Union Common Repository